



Nancy, le 17 novembre 2017  
MK/PK/SG

**A L'ATTENTION DES PARTICIPANTS  
A LA REUNION « JAM » DU 11 OCTOBRE 2017**

**Objet : Fabrique jeunes migrants et familles citoyennes**

Madame, Monsieur,

Vous avez pris part, et je vous en remercie, à la réunion du 11 octobre relative au dispositif « jeune à la maison » à l'occasion de laquelle nous étions convenus de nous retrouver pour une première étape d'élaboration participative de modalités d'accueil citoyennes de jeunes migrants.

Le Conseil départemental assure la prise en charge de plus de 430 jeunes migrants dont 331 mineurs non accompagnés (MNA) et 100 jeunes majeurs (chiffres fin octobre). Ce mouvement n'est pas prêt de s'arrêter et cela nous confronte à des problématiques d'hébergement et d'accompagnement.

L'Etat a fait savoir qu'il entendait reprendre la responsabilité de l'évaluation de la minorité et de l'isolement des jeunes migrants dans des termes analogues aux positions que j'ai eu l'occasion de défendre. Les conditions de mise en œuvre de cette réforme sont en cours d'élaboration mais ne devraient pas interférer de manière significative sur les travaux qui nous intéressent car les MNA continueront à être confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance après évaluation.

Je vous propose, par conséquent, une nouvelle rencontre sous forme de Fabrique et d'ateliers dont j'ai confié l'organisation à Madame Agnès MARCHAND, Vice-présidente notamment en charge de la protection de l'enfance. Elle aura lieu :

**le Jeudi 14 décembre entre 17h et 21h  
au CAD - Salle des délibérations**

La Fabrique traitera de trois thématiques dans le cadre d'Ateliers :

1. Les mineurs non accompagnés

*Concevoir un dispositif citoyen permettant à des familles citoyennes d'accueillir un MNA soit de manière permanente, soit de manière séquentielle.*

2. Les jeunes majeurs

*Concevoir un dispositif d'accueil de jeunes majeurs bénéficiant d'un accompagnement de l'ASE dans le prolongement de leur prise en charge en qualité de mineurs permettant à des familles citoyennes d'accueillir ces majeurs soit de manière permanente, soit de manière séquentielle.*

3. Les jeunes migrants contestant la décision de minorité après évaluation

*Concevoir un dispositif citoyen permettant à des familles sous couvert d'associations, d'accueillir des jeunes migrants non reconnus mineurs à l'issue de leur évaluation mais en attente d'épuisement de leurs voies de recours.*

La Fabrique sera présidée par un représentant de l'association « Citoyenneté active », animée par des agents du Conseil départemental. Les conseillers départementaux seront conviés à prendre part aux débats.

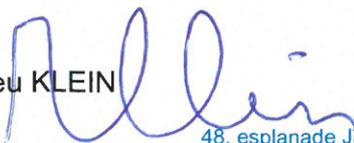
La Fabrique se déroulera de la manière suivante :

- Plénière : accueil et répartition en ateliers (10 mn)
- Ateliers  
NB : des sandwiches, boissons et desserts vous seront proposés durant les ateliers  
Chacun des 3 ateliers travaillera de la manière suivante :
  1. Partager l'objectif de l'atelier et la méthode (10 mn)
  2. Imaginer un dispositif cible et réaliste (1h)
  3. Identifier les freins et obstacles à traiter pour mettre en œuvre ce dispositif cible (30 mn)
  4. Finalisation (15 à 30 mn)
  5. Pause (15 à 30 mn)
- Plénière : synthèse conclusive (15 mn)

**RSVP.** Afin de nous permettre d'organiser la soirée, merci de bien vouloir confirmer ou infirmer votre participation soit par retour de mail à [sgerber@departement54.fr](mailto:sgerber@departement54.fr) soit en contactant Madame Sabrina GERBER au 03 83 94 58 79.

Je vous prie de croire, madame, monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Mathieu KLEIN



48, esplanade Jacques-Baudot - C.O. 90019 - 54035 NANCY CEDEX  
[www.meurthe-et-moselle.fr](http://www.meurthe-et-moselle.fr)

